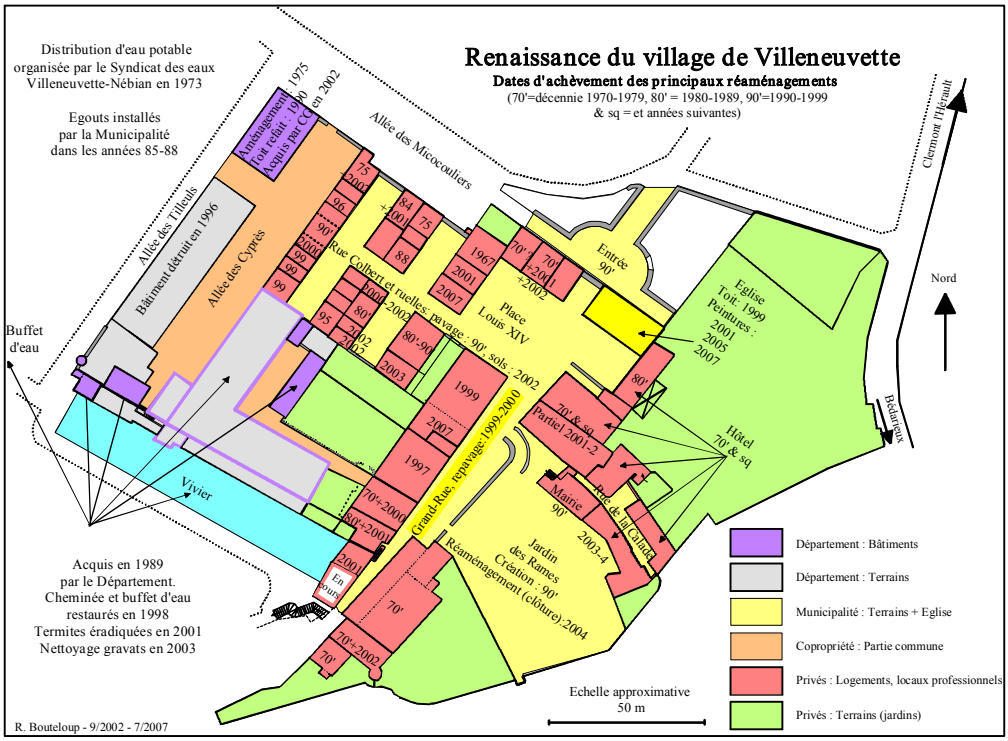

[1] dont la Municipalité, le Département, deux SCI, plusieurs indivisions.

[1] Plusieurs propriétaires des écarts (la Manufacture Vieille, Moulin Haut, Moulin Bas, Malmont, la Baume),ont, eux aussi, consenti de gros frais pur réhabiliter leur bien.

La renaissance de Villeneuvette

La manufacture de Villeneuvette n'a guère survécu à la guerre : des équipements anciens et des locaux difficilement adaptables l'ont défavorisé vis à vis des industriels qui, après les bombardements et à l'aide de plans Marshall, bâtissaient des usines neuves ; en 1954, l'activité s'arrêtait.

La situation du bâti s'est dégradée insensiblement mais inexorablement : pas d'argent pour l'usine, bien sûr, mais pas assez pour le village : les propriétaires, désolés de ne plus pouvoir fournir d'emplois à leurs anciens ouvriers, demandaient des loyers inférieurs à ce qui se pratiquait dans le voisinage et dérisoires face aux frais de mise à niveau du confort qu'ils s'obligeaient à consentir et aux besoins de l'entretien de maisons de plusieurs siècles, de leurs murs bâtis à la chaux, de leurs toitures fatiguées.

Villeneuvette est morte ? Non ! la manufacture seulement ! - Vive Villeneuvette, témoin de son glorieux passé et beau village agréable à vivre ! Il fallait progressivement constituer une véritable petite commune, une nouvelle « communauté d'habitans », enfant de l'industrie, mais devenue orpheline. Faute des ressources de l'usine, il fallait résoudre durablement le problème financier de l'entretien de la cité.

Très vite, dès les années 60, quelques personnes ont pris en charge leurs logements, les sauvant.

En 1969, les propriétaires ont constitué la cité en copropriété, ce qui permettait d'en vendre les éléments sans pour autant en détruire complètement l'unité de gestion.

Au début des années 70, de nouveaux venus ont pris le problème à bras le corps, créant une activité hôtelière capable d'autofinancement, relevé les charpentes effondrées rue de la Calade, et, avec quelques investisseurs privés, réhabilité l'essentiel des bâtiments entre Grand-Rue et Dourbie : la partie la plus ancienne de Villeneuvette, une surface considérable, était sauvée elle aussi !

Depuis, les municipalités successives ont su faire appel à de bonnes fées : l'Etat, la Région, le Département, divers organismes et associations, dont les Amis de Villeneuvette.

La difficulté des uns fait le bonheur des autres : Clermont l'Hérault et Nébian manquaient d'eau : un syndicat fut créé en 1972 pour exploiter en commun la source du Pont de l'Amour : Villeneuvette dispose depuis d'eau potabilisée avec une distribution convenable et bien entretenue, desservant la cité et tous les écarts. Le réseau hydraulique n'était plus maintenu en état de fonctionner : il fallait le remplacer dans son rôle d'assainissement ; entre 1985 et 1988, la municipalité a mis en place dans la cité un réseau d'égouts moderne. Les infrastructures étaient ainsi en place pour assurer à Villeneuvette une vie aussi confortable que partout ailleurs.

En 1989, cession au Département de l'ensemble de l'usine (17% des millièmes de la copropriété) et des terrains le long de la Dourbie avec le réseau hydraulique (35 ha sur les 375 de la commune); les ventes de logements continuent.

La population évolue : 48 co-propriétaires[i], des gens du pays, de toute la France et de toute l'Europe ; 18 ont leur résidence principale à Villeneuvette, ainsi que 5 de leurs locataires ; la population dépasse 40 personnes en hiver, plus du double pendant les vacances scolaires ; il y a plus d'une demi-douzaine de jeunes enfants, scolarisés à Clermont l'Hérault ; les étudiants peuvent poursuivre leurs études à Montpellier, à moins d'une heure.

Ces habitants ont, tous, engagé de gros frais sur leur maison [1]: réaménagement selon les normes de confort actuelles, réfection de toiture, parfois réfection de façades. Sans aucune aide. Il ne reste qu'une maisons sans toit : elle est en cours de réhabilitation.

En 1993, les élus définissent une « Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain », sur la totalité de la commune, et un règlement est établi ; les Architectes des Bâtiments de France contribuent ainsi à la sauvegarde de l'unité et de la qualité du site, malgré la diversité des acteurs. Depuis les années 90, embellissements par les municipalités successives : création du Jardin des Rames, aménagement d'une mairie et d'une salle polyvalente qui présente de nombreuses expositions, pavage des rues.

En 1994, cession gracieuse de l'église à la municipalité. Une importante phase de travaux de sauvetage a été réalisée en 1999-2000 : le toit et les peintures hautement symboliques du chœur ; l'effort se poursuit : recherche de subventions et aide des Amis de Villeneuvette.

De son côté, le Département, au delà de sa contribution par les subventions accordées à la municipalité, a restauré en 1998 le buffet d'eau XVIII^{ème} et la dernière haute cheminée. Depuis 2001, il a engagé des études coûteuses pour déterminer sa politique vis à vis de ses biens à Villeneuvette, en concertation avec l'Etat, la Région, la Municipalité, les habitants et l'association des Amis de Villeneuvette.

Villeneuvette est devenu un village où il fait bon vivre et travailler. Les habitants cherchent à éviter le repli sur soi, à s'ouvrir, non pas en détournant le flot des touristes aoûtiens de l'autoroute, mais en faisant de Villeneuvette toujours davantage un pôle d'intérêt culturel pour les communes avoisinantes, pour le département, pour la région, pour tous ceux qui y sont attachés ou qui apprécient les lieux chargés d'histoire et la culture.

Septembre 2002 - Rémy Bouteloup, un habitant de Villeneuvette